

FrexprESS

La fresque express de l'ESS

INSTRUCTIONS DE FABRICATION

- 1- Imprimez les pages 2 et 3 sur du papier normal 90g en recto verso. Vous pouvez ensuite plier la feuille en 6 de façon à avoir une règle au format des cartes.
- 2- Imprimez les pages 4 à 13 sur du papier cartonné en recto verso.
- 3- Coupez les cartes avec un massicot à main en vous aidant des repères.
- 4- Lisez les règles et faites le jouer !

En espérant que ce support pédagogique vous aidera à parler de l'ESS en toute circonstance !

Pour tout retour, demande, proposition de modification : antoine.huchin@iresa.org

Ce jeu est mis à disposition par l'Iresa sur le site de l'ESPER. Il est partageable et modifiable et adaptable à souhait, en citant toujours l'Iresa comme concepteur !

FrexprESS

La fresque express de l'ESS

Un outil rapide, inspiré des fresques,
pour aider à définir l'ESS.

1 à 5 joueuses

3 à 10 min



DANS QUELS CAS UTILISER CE JEU ?

Ce jeu permet en très peu de temps de proposer une définition de l'ESS en partant de la réflexion des joueuses.

Il a été conçu pour être utilisé lors d'événements avec un public volatil (salons, stands, ateliers tournants courts). Il s'est révélé pertinent en introduction de journée thématiques (réemploi solidaire, etc), ou en atelier de sensibilisation à l'ESS pour introduire ou vérifier et consolider les savoirs, en complément du jeu EVA (Entreprises à Valeurs Ajoutées), également développé par l'Iresa par exemple.

Une frexprESS peut faire jouer jusqu'à 5 joueuses, mais il est tout à fait possible de faire jouer plusieurs frexprESS en même temps et de créer une émulation entre les équipes.

BUT DU JEU

Remettre les mots dans les bonnes colonnes.

MISE EN PLACE

Sur une table, placez les en-têtes de colonnes (mots sur fond noir) sur une ligne d'un côté de la table, dans l'ordre VALEURS, PRINCIPES JURIDIQUES, STATUTS, SECTEURS D'ACTIVITÉ. Placez les autres mots en vrac à l'opposé.

CONSIGNES

Demandez aux participants de remettre les mots dans les bonnes colonnes, en échangeant et en discutant.

Vous pouvez donner un temps limité (par exemple 3 min), chronométrer les différentes équipes, ou encore proposer de se signaler lorsqu'une équipe pense avoir terminé, puis laisser une dernière minute aux autres pour finir. Pour les plus jeunes, vous pouvez leur indiquer, au début ou après un premier temps de réflexion, le nombre de cartes attendues par colonne.

FIN DU JEU

Lorsque le temps est écoulé ou que l'équipe a décidé que sa répartition était la bonne, donnez la correction au verso et faites place à la discussion.

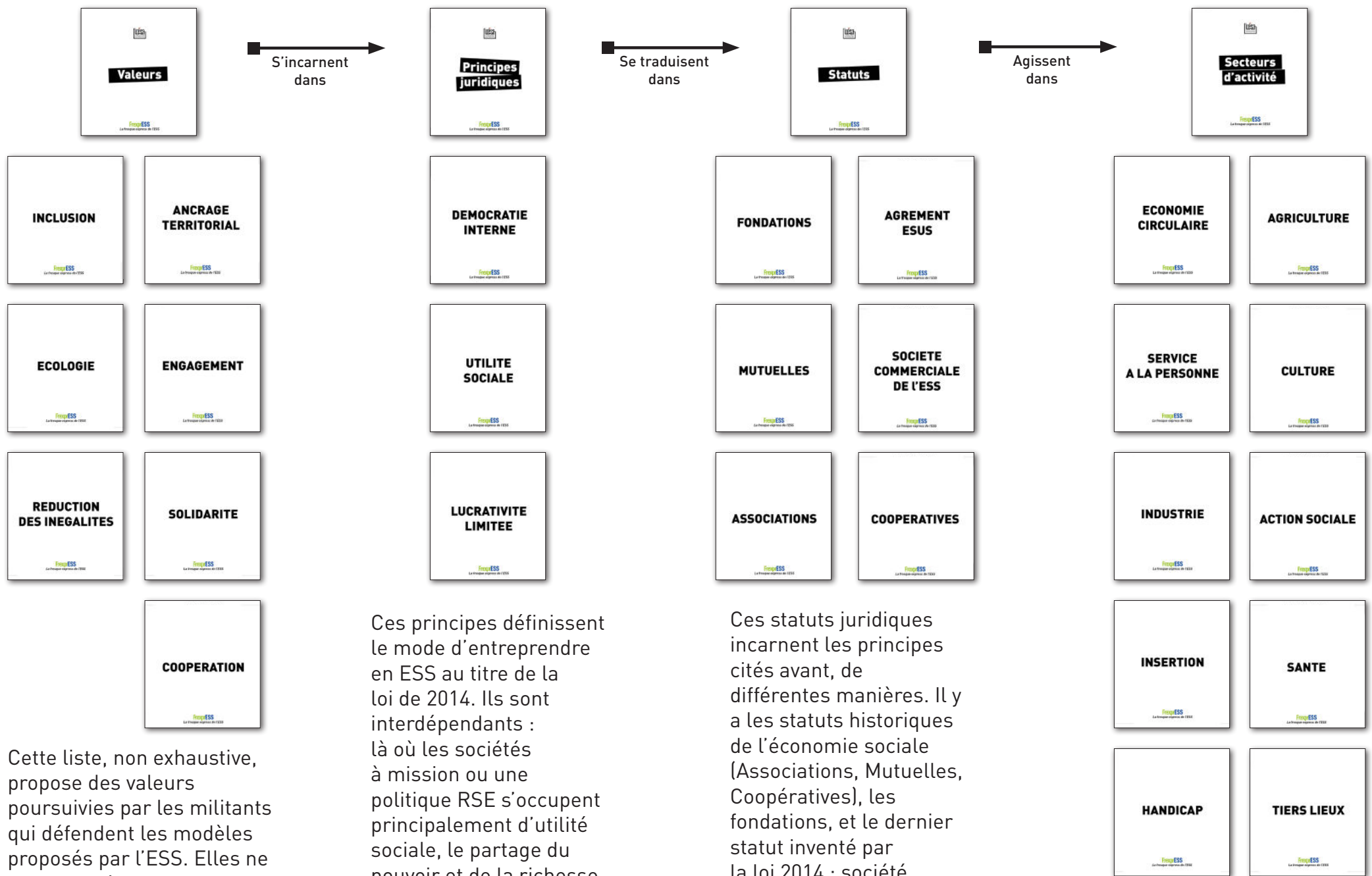
ELEMENTS DE DISCUSSION

Les deux colonnes du centre sont les dispositions légales. Les trois **principes** sont ceux retenus dans la loi de 2014. Ils permettent d'aborder les notions d'utilité sociale (les 4 critères de la loi), de démocratie interne (pouvoir décorrélé de la richesse personnelle) et de la lucrativité limitée (enrichissement personnel très encadré, bénéfiques au service du projet) et les **statuts** juridiques et agréments qui les incarnent au titre de la loi..

La colonne **valeurs** permet d'indiquer qu'aucune loi ne peut obliger à avoir des valeurs, mais que les militant-e-s de l'ESS défendent notamment les valeurs indiquées ici, et qui s'incarnent dans les principes législatifs.

La colonne **secteurs d'activités** démontre que l'ESS peut concerner tous les domaines de l'activité humaine.

L'articulation des 4 colonnes permet de démontrer l'alternative que propose l'ESS à l'économie de droit commun.



Cette liste, non exhaustive, propose des valeurs poursuivies par les militants qui défendent les modèles proposés par l'ESS. Elles ne sont pas nécessairement partagées par tous les acteurs, qui peuvent utiliser les outils juridiques de l'ESS pour d'autres raisons.

Ces principes définissent le mode d'entreprendre en ESS au titre de la loi de 2014. Ils sont interdépendants : là où les sociétés à mission ou une politique RSE s'occupent principalement d'utilité sociale, le partage du pouvoir et de la richesse sont des gardes fous au service de l'utilité sociale.

Ces statuts juridiques incarnent les principes cités avant, de différentes manières. Il y a les statuts historiques de l'économie sociale (Associations, Mutuelles, Coopératives), les fondations, et le dernier statut inventé par la loi 2014 : société commerciale de l'ESS. Est cité également l'agrément ESUS.

L'ESS est compatible avec l'ensemble des activités humaines (liste non exhaustive)

ECOLOGIE

**RÉDUCTION
DES INÉGALITÉS**

SOLIDARITÉ

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

ENGAGEMENT

**ANCRAGE
TERRITORIAL**

COOPÉRATION

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS

La fresque express de l'ESS



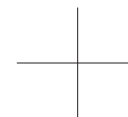
FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS

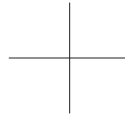


**UTILITÉ
SOCIALE**

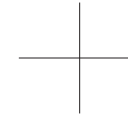
**DÉMOCRATIE
INTERNE**

**LUCRATIVITÉ
LIMITÉE**

FrexprESS
La fresque express de l'ESS



FrexprESS
La fresque express de l'ESS



FrexprESS
La fresque express de l'ESS

SANTÉ

ACTION SOCIALE

CULTURE

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS

La fresque express de l'ESS



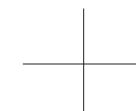
FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



ASSOCIATIONS

MUTUELLES

FONDATIONS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

COOPÉRATIVES

**SOCIÉTÉ
COMMERCIALE
DE L'ESS**

**AGRÉMENT
ESUS**

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS

La fresque express de l'ESS



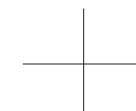
FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS

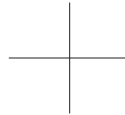


INSERTION

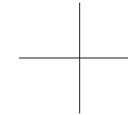
HANDICAP

TIERS LIEUX

FrexpRESS
La fresque express de l'ESS



FrexpRESS
La fresque express de l'ESS



FrexpRESS
La fresque express de l'ESS

INDUSTRIE

**SERVICE
A LA PERSONNE**

**ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

FrexpRESS
La fresque express de l'ESS

FrexpRESS
La fresque express de l'ESS

FrexpRESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS

La fresque express de l'ESS



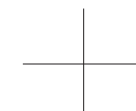
FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



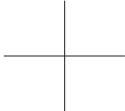


Valeurs

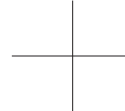
Principes juridiques

Statuts

FrexprESS
La fresque express de l'ESS



FrexprESS
La fresque express de l'ESS



FrexprESS
La fresque express de l'ESS



Secteurs d'activité

INCLUSION

AGRICULTURE

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS
La fresque express de l'ESS

FrexprESS

La fresque express de l'ESS



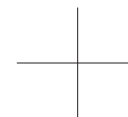
FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS



FrexprESS

La fresque express de l'ESS

